

Journées Techniques

Comment améliorer la sécurité des agents et usagers lors des interventions ?

Save the date

*les 6 et 7 juin 2018
à l'INSA, Saint Etienne du Rouvray (76)*



Séminaire et Exposition de matériels
Renseignements : jt.stsa.dternc@cerema.fr

Contexte

Face au constat d'une augmentation significative du nombre d'accidents dans le cadre d'intervention sous circulation et en particulier en présence de dispositifs de signalisation lumineuse, les gestionnaires mènent des actions visant à influencer sur le comportement des usagers par des actions de sensibilisation ou l'expérimentation de dispositifs d'alerte. Cependant, force est de constater que l'on souffre d'un déficit de connaissance. Il est aujourd'hui difficile d'apprécier le poids respectif de l'exposition au risque des agents et des autres facteurs explicatifs d'accidents ou de leur gravité (comportements des usagers, modes opératoires) dans l'augmentation de l'accidentalité observée.

Objectifs

Le Cerema organise à ce titre deux journées consacrées à la sécurité des agents et des usagers de la route dans les zones d'interventions. Cet événement est l'occasion de présenter aux gestionnaires des DIR, des sociétés d'autoroute et des collectivités un état des lieux des actions en cours et des perspectives pour l'amélioration de la prise en compte de la sécurité du personnel et des usagers.

Durant ces journées, vous seront proposés :

- un séminaire articulé en 5 thèmes :
 - les enjeux sociaux et réglementaires,
 - une présentation d'une démarche systémique pour l'amélioration de la sécurité des zones d'intervention,
 - une conférence sur les expérimentations et solutions innovantes,
 - une conférence sur la recherche et l'innovation,
 - une table ronde sur les démarches opérationnelles pour l'amélioration de la sécurité des zones d'intervention.
- une exposition de matériels et services.

À qui s'adresse cette journée technique ?

Ces journées concernent les ingénieurs et techniciens des services de l'État (DIR), des sociétés d'autoroute, des services techniques des collectivités territoriales (régions, département, communes, communautés de communes) et plus largement l'ensemble des acteurs impliqués (industriels, laboratoires de recherche, établissements publics...).